

## Compte rendu de la séance du vendredi 03 juin 2016

Présents : Séverine BARBESANT, Suzette BOUTONNET, Anne-Marie CAMPREDON, Marie-Thérèse CHAPELLE, Bernard CREISSENT, Gilles DUSSART, Baptiste LAPEYRE, Serge LAPIERRE, José LOUREIRO, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Roseline PRADEILLES, Joséphine ROBERT, André ROUX

Absents ayant donné procuration : Kévin DE CARVALHO représenté par Joséphine ROBERT, Brigitte FOURETS représenté par André ROUX, Régis JULIEN représenté par Anne-Marie CAMPREDON, Alain MALCLES représenté par Karine PASTRE

Absentes : Cathy LACAS et Gisèle BOUTIN

*Secrétaire de la séance : Christophe NOURRY*

### 1) Approbation du compte rendu du 3 mai 2016

**Adopté à l'unanimité**

### 2) Election du maire délégué

Karine PASTRE se porte candidate

Election : 15 voix pour Karine PASTRE

1 bulletin blanc

2 bulletins nuls

**Mme Karine PASTRE est élue maire délégué de Bédouès**

### 3) Election du 5ème adjoint

Gilles DUSSART, José LOUREIRO et Roselyne PRADEILLES se portent candidats

#### 1er tour :

Gilles DUSSART : 3 voix

José LOUREIRO : 5 voix

Roselyne PRADEILLES : 8 voix

1 bulletin nul

1 bulletin blanc

#### 2ème tour :

Gilles DUSSART : 4 voix

José LOUREIRO : 5 voix

Roselyne PRADEILLES : 8 voix

1 bulletin nul

#### 3ème tour :

Gilles DUSSART : 4 voix

José LOUREIRO : 5 voix

Roselyne PRADEILLES : 8 voix

1 bulletin nul

**Mme Roselyne PRADEILLES est élue 5ème adjoint de la commune nouvelle Bédouès-Cocurès.**

#### 4) Convention avec la Direction Départementale du Territoire- Instruction des dossiers d'Urbanisme

Monsieur le Maire indique que faisant suite à la fusion des communes de Bédouès et de Cocurès, fusion validée par arrêté préfectoral n° 2015342-006 du 8 décembre 2015, il y a lieu d'établir une nouvelle convention avec les services de la DDT afin de pouvoir continuer à confier à cet organisme l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Cette nouvelle convention vient en lieu et place des conventions existantes entre la commune de Bédouès régie en RNU et la DDT, et la commune de Cocurès sous le régime du POS et la DDT.

Le Conseil Municipal demande à la Direction Départementale des Territoires, service pôle territorial Sud, la mise à disposition de ses services pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

**Adopté à l'unanimité**

#### 5) Modification du nombre d'heures hebdomadaire pour le contrat ATSEM

Vu qu'à compter du 1er septembre 2016, la commune de Bédouès-Cocurès a fait le choix de n'avoir plus que 2 contrats d'ATSEM.

Il est nécessaire d'augmenter le temps hebdomadaire du poste créée le 11 juin 2014 et de le passer de 17.5 heures par semaine à 30 heures par semaine.

Le conseil municipal décide d'augmenter le contrat d'ATSEM de Mme ROGER Johanne à 30 heures par semaine à compter du 1er septembre 2016.

**Adopté à l'unanimité**

#### 6) Création d'un poste d'agent d'entretien contractuel

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois des collectivités sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il convient de créer un poste d'agent d'entretien non titulaire pour effectuer le ménage de l'école et des bâtiments communaux.

Le conseil municipal décide :

- de créer un poste d'agent d'entretien non titulaire à temps non complet soit 7 heures par semaine pour effectuer le ménage de l'école et des bâtiments communaux à compter du 29 août 2016.

La rémunération sera calculée sur la base du SMIC horaire.

**Adopté à l'unanimité**

#### 7) Convention avec le Conseil Départemental RD 998- La Pontèze

Monsieur le Maire fait lecture de la convention reçu par le Département de la Lozère pour l'aménagement de la Route Départementale 998 dans la traversée de la commune de Bédouès-Cocurès.

Le conseil municipal décide de prendre en charge à hauteur de 15 571 € HT les travaux d'aménagement de la RD 998 sur la commune de Bédouès-Cocurès au niveau de la Pontèze et autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre le conseil départemental et la commune de Bédouès-Cocurès relative à l'aménagement de la Route Départementale 998.

**Adopté à l'unanimité**

#### 8) Questions diverses

- compteur Linky : informations de M. NOURRY Christophe
- Lozère Energie : un diagnostic a été réalisé par Lozère Energie sur l'éclairage public de Bédouès
- Rampe à Cocurès : en cours. Cette rampe va être créée et posée par les employés communaux
- Prochain conseil municipal : 8/07/16
- Eglise : un double des clés vont être donné à Mme CHAPELLE Marie-Thérèse pour l'ouverture de celle-ci

Séance levée à 22h35

Vu le Maire,

Vu le secrétaire,